

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT COLLEGE RENOIR

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 3 février 2022

Présidence de : M. CERISIER

Quorum: 13

Nombre des présents : 14

Nombre d'absents excusés : 7

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITEES

Décision page Numéro Pièces d'acte jointes

Avis

Vote

Extrait Motion

désignation

- Présentation du TRM (Tableau de Répartition des Moyens) pour 2022 et adoption de la création et suppression de postes à la rentrée.
- Décisions budgétaires modificatives 2021
- Compte financier 2021
- Décisions budgétaires modificatives 2022
- Conventions
- Questions diverses

Signatures

Le Président

PRESENCE AU CONSEIL

Le Secrétaire

A

Séance du : 03 février 2022

Qualité		Titulaires			Suppléants				
·		Nom – Prénom	P	Α	E	Nom- Prénom	P	Α	E
Administration	Chef d'établissement	CERISIER Jery	X						
	Adjoint	DOCTEUR Anne	Х						
	Gestionnaire	GUILLERME	X				,		
	CPE	Christophe PLESSIS Julien	x						
			^						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	POQUIN Franck	X			,			
	Groupement de commune	LEBEAUPIN Sophie			X				
	Commune siège Commune siège	PRIME Isabelle		x					
Personnalité qua Total	alifiée	•							
Personnels de	Personnels	ALFANDARI	x						
l'établissement	d'enseignement	Romain							
		ADAM Johnn	X						
		PERCEREAU	X						
		Thierry							
		HEBERT Yann	X						
		ROUET Isabelle	X						
		BOUILLER Lucie	X						
	Personnels	FABRE Virginie	X						
	administratifs,	SALMON Danièle	X						
	techniques et		^						
	ouvriers, sociaux								
	et de sante								
Total									
Parents	Elus parents	CARDIN Cédric	X ,						
d'élèves et	d'élèves	TAUPIN Marie	X						* .
élèves		TREVIN Amanda			X				
		DESMOTTES			X				
		Ludivine							
		BITTY Patrick			X				
		BAUSSIER Estelle			X				
	EI.	VAMEOOC 5							
	Elèves	YAMEOGO Baptiste			X				
		MAMOYAN Dimitri			X				
	Invité	RAPIN Florian							
	HIVIO,	ion in i ionan							
•		MONTOUX							
Ŧ		MONTOUX Marjolaine							

Début	de	séance	1	R١	120

1. Adoption du PV précédent

Vote 14 pour

1 abstention

0 contre

1. Ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M. Cerisier.

2. Présentation du TRM (Tableau de Répartition des Moyens) pour 2022 et adoption de la création et suppression de postes à la rentrée.

Perspectives rentrée 2022 :

6^e : 27 élèves par classe (seuil maximal : 28) – sur la base des enfants scolarisés en CM2 dans les écoles publiques du quartier

5e: 29 élèves par classe (seuil maximal: 30) – sur la base des effectifs des 6e en 21/22

4e: 24 élèves par classe (seuil maximal: 30) – sur la base des effectifs des 6e en 21/22

3^e : 24 élèves par classe (seuil maximal : 30) – sur la base de quelques départs liés à des orientations en prépa métiers en fin de 4e

Le nombre de 6^e en 2021-2022 était exceptionnel. Retour à des chiffres ordinaires pour la rentrée 2022.

Taux de maintien dans l'établissement sur les 4 années très important.

- Dotation de moyens 2022 : -1h30 par rapport à 2021
- ➤ Dédoublement : choix de les octroyer aux 6° et aux 5° qui seront nombreux par classe. Soit deux enseignants pour une classe, soit dédoublement de la classe, soit groupes, en fonction des matières.
- Un poste d'enseignant en histoire-géographie mis au mouvement pour septembre 2022. Demande d'un classement en enseignement spécifique : l'enseignant aurait la capacité de donner une partie de ses cours en anglais.
 Ce projet est en lien avec le projet EMILE actuellement mené dans les écoles Bordillon et Raspail où 35 élèves suivent des cours d'anglais immersif). Il s'agirait de leur permettre de poursuivre leur cursus en anglais.

Pas de vote à soumettre sur le TRM, car à la demande de la direction, il n'y pas de création ni de suppression de poste en 2022.

3 Décisions budgétaire modificatives

Pas de vote, pas de question

4 Compte financier

Le représentant du Conseil départemental indique que la phrase « la dotation nous paraît insuffisante » manque d'objectivité. M. Guillerme répond qu'il manque d'objectivité par rapport aux autres collèges, qui ne font pas partie d'une Cité scolaire.

Le représentant du Conseil départemental indique vouloir un régime dérogatoire pour le collège Renoir car il appartient à une Cité scolaire. Il indique à titre d'exemple que le collège bénéficie d'un agent technique à temps complet (réparti sur le collège et le lycée), la dotation ordinaire étant d'1/2 poste.

M. Guillerme et M. Cerisier indiquent que le collège connaît des spécificités du fait qu'il est intégré à une Cité scolaire : amplitude des horaires d'ouvertures supérieure aux autres collèges, restauration du mercredi midi. Ces données doivent être prises en compte par le Département.

Les enseignants et les personnels d'encadrement expriment plusieurs demandes :

Réfection du CDI

- Réfection des sols pour atténuer les bruits dans les parties communes
- Réfection des serrures des portes
- Améliorer l'efficacité des ordinateurs à disposition, qui sont lents à se mettre en route. L'efficience du cours est réduite de 10 minutes.

Demande est fait au représentant du Conseil départemental de la durée ordinaire du cycle de réfection des collèges. Le représente du Conseil départemental se renseigne.

La question de la maintenance des ordinateurs est posée :

- > En interne pour la maintenance ordinaire
- > Par un technicien du département qui se déplace pour une maintenance plus importante

La question du délai de livraison des nouveaux ordinateurs est posée :

La livraison est retardée en lien avec la difficulté mondiale d'approvisionnement des matières premières.

Une remarque est faite sur l'intégration de la dépense « achat de casiers » sur la ligne « vie de l'élève » alors qu'il s'agit de matériel type tables ou chaises :

Réponse des membres des services financiers : inclure cette dépense sur cette ligne permet de voir les actions mises en place pour améliorer la vie des élèves.

Le représentant du Conseil départemental alerte sur l'augmentation forte que risque de subir la ligne « dépenses énergétiques » en 2022. Bien penser à provisionner. La limitation du coût énergétique à 4% est réservée aux particuliers.)

La situation financière de la restauration inquiète M. Guillerme. Il souligne la nécessité à ce que la restauration retrouve sa santé financière.

En effet, en 2021, la baisse des repas servis aux lycéens a eu un impact sur la trésorerie de la restauration du collège.

Le gestionnaire sollicite le Conseil départemental pour accompagner cette démarche :

- Soit en augmentant le prix du repas, notant qu'il s'agit d'une décision que le politique ne souhaitera pas forcément prendre.
- Soit en maintenant les tarifs actuels pour les usagers, mais avec un soutien accru de la collectivité.

Votes

- le CA valide-t-il les comptes de résultats tels que présentés : 0 contre ; 0 abstention ; 14 pour
- le CA valide-t-il le compte financier tel que présenté : 0 contre ; 0 abstention ; 14 pour
- Votes sur les décisions modificatives n° 1 et n° 2 2022
- complément DGF : 0 contre ; 0 abstention ; 14 pour
- subvention de l'Etat pour la classe-relais : 0 contre ; 0 abstention ; 14 pour

Départ de M. Plessis 19h30

5 Contrats et conventions

Sont soumis au vote la validation des conventions ou contrats suivants :

- Convention Libre2Lire avec la Ville d'Angers : 0 contre ; 0 abstention ; 13 pour
- Convention avec Canopé: 0 contre; 0 abstention; 13 pour
- Avenant au contrat MAIF classe relais : 0 contre ; 0 abstention ; 13 pour
- Contrat avec Inéo: 0 contre; 0 abstention; 13 pour
- 6 Questions diverses

Actualité sanitaire

Cinq semaines très compliquées depuis début janvier :

- Jusqu'à 10 élèves par jour atteints du COVID / Fermeture d'une classe de 6e/ Absences dans toutes les classes / parfois jusqu'à 10-15% d'absents sur l'établissement
- Budget SMS pour annonce aux parents des changements d'heures de cours en très forte hausse.
- Enseignants absents pour cause de COVID ou de garde d'enfants

Livraison de masques prévue le 27/01. Pas reçus par les enseignants au 03/02. Un enseignant remarque que les enseignants sont le seul corps de métier non protégé par leur employeur.

- Journée dédiée à l'orientation pour les 4e le vendredi 1er avril
- Rencontres avec des lycéens de Renoir, activités découvertes en lien avec l'orientation, Orientibus, ateliers au CDI, rencontres avec une vingtaine de parents qui viennent présenter leur métier.

Besoin d'encadrement le vendredi après-midi, qui sera donc certainement banalisée pour les 6^e et les 5^e (reste à confirmer).

- Journée verte le 5 mai sur le développement durable
- Déguisements en « mode écologie », ateliers écologie sur la journée (apicultrice, potager, etc.); évènementiel (goûter préparé par les élèves, concert), lien égalité filles / garçons (ultimate)

La journée reste à construire.

- Voyages scolaires
 - Le voyage en Allemagne des 3^e est annulé. Les règles liées au COVID étant plus drastiques en Allemagne qu'en France.
 - La sortie au Futuroscope sur deux jours des 4^e est limitée aux vaccinés. Les conditions d'admission pour les non vaccinées étant trop complexes (obligation de faire un test les deux matins de la sortie)
- Dates à venir
 - La date du dernier CA de l'année était fixée le 30 juin. Elle sera modifiée.
 - Le DNB se déroulera les 30 juin et 1^{er} juillet.

Fin de séance 20h15